

## ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

### Espèces animales remarquables

## Bruant ortolan

*Emberiza hortulana*

#### PROTECTION

Espèce protégée en France  
Annexe III (Conv. de Berne)

#### LIVRE ROUGE

Annexe I Directive Oiseaux  
En Déclin

#### DETERMINANTE ZNIEFF

OUI

Photo : A. Jouffray



### Généralités

#### Description

Longueur : 15-16,5 cm

Passereau moyen et élancé avec un bec conique typique des oiseaux phytophages. Le plumage est gris-verdâtre sur la tête la poitrine et le dos. Les flancs et le ventre sont de nuance brun orangé d'intensité variable. On remarque sur la tête un net cercle oculaire jaune, ainsi qu'une moustache.

#### DISTRIBUTION

**Languedoc-Roussillon** : Tout le Languedoc-Roussillon

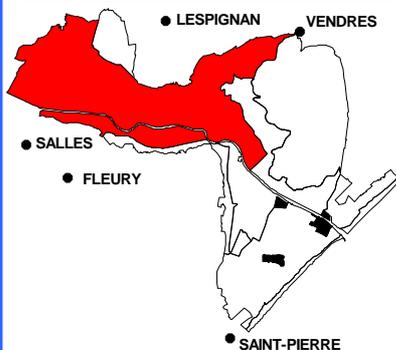
**France** : Grande moitié sud du pays, sauf côte atlantique

#### ÉCOLOGIE

Le Bruant ortolan occupe deux catégories de milieu :

- les milieux naturels à faible couvert végétal comme la garrigue rase et les pelouses méditerranéennes
- les milieux viticoles dans les plaines sèches et ensoleillées et avec un petit parcellaire et des parcelles enherbées.

### ZPS Basse Plaine de l'Aude



#### SITES DE REPRODUCTION

L'espèce est bien représentée dans la plaine viticole, en particulier sur la partie Lespignanais. Des points d'écoute effectués en 2004 ont permis de recenser 24 chanteurs (X. Rufay, obs.pers.)

En limite de la ZPS, l'espèce est également présente sur les garrigues de la Clape et sur le Plateau de Vendres avec des effectifs avoisinant les 60 mâles chanteurs.

### Menaces et gestion

#### FACTEURS DE MENACES

- Intensification de l'agriculture, disparition du maillage bocager, présence de pesticides qui limitent les ressources alimentaires (insectes essentiellement)
- Fermeture du milieu en garrigue méditerranéenne

#### CONSERVATION

- Maintenir le petit parcellaire sur Lespignan et Fleury qui concentre la quasi-totalité des couples.
- Mise en place de mesures agri-environnementales pour raisonner l'utilisation d'intrants, accentuer les pratiques d'enherbements de la vigne et conserver les milieux herbacés
- Entretien des milieux herbacés par le pâturage extensif et/ou la fauche.